



COMITÉ SYNDICAL
du Syndicat du Bois de l'Aumône
Séance publique du 29 septembre 2025 (18h30)
À CHAURIAT
Liste des délibérations

Le 29 septembre 2025 à 18h30, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle du Parc de Chauriat, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Guy MAILLARD est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2025 a été approuvé par l'assemblée.

ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, BOUTET Pierre, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, CHRETIEN Jean-Pierre, CIBERT-GOTON Jean-Claude, DOLAT Gilles, GEOGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, GIRARD Philippe, LAFAYE Patrice, LANGLAIS Gérard, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, GRENET Roland, NURY Jacques, SAUSSAC Cyril.

Billom Communauté : BURIAS Sylvain, DEGOILLE Michel, DUTHEIL Bernadette, ESCARPA Ludovic, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, ROUZAIRE Philippe, STEINERT Michelle, POINTUD Serge.

Communauté de Communes Plaine Limagne : BOURDIER Marie-Pierre, LE GOUGUEC Franck, MAS Gilles.

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : MOULIN François, POUZADOUX Jean-Paul, ROUSSELET Joëlle, VALLEIX Philippe.

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : BERGAMI Gilles, DEVAUX Alexandre, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, TRICHARD Dorothée.

Mond'Arverne Communauté : BORDIER Jean-Marc, DUCREUX Bernard, LAGRU Alain.

Pouvoir(s) :

- M. Jean-Claude CAZALS donne procuration à M. Gilles DOLAT ;
- Mme Nathalie ABELARD donne procuration à M. Lionel CHAUVIN.

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

LISTE DES DELIBERATIONS

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

- Dél. 2025-30** Modifications statutaires : adoption des nouveaux statuts du Syndicat du Bois de l'Aumône
- Dél. 2025-31** Désignation de l'ADIT63 comme délégué à la protection des données pour le SBA

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

- Dél. 2025-32** Décision modificative n°1 rectifiant le Budget Principal 2025
- Dél. 2025-33** Décision modificative n°1 rectifiant le Budget Annexe Tri et Valorisation 2025
- Dél. 2025-34** Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec l'UGAP
- Dél. 2025-35** Coopération décentralisée : convention de partenariat avec le Commune de Fimela
- Dél. 2025-36** Autorisation de signature de l'acte d'acquisition de la parcelle cadastrée YL 441 pour l'extension du siège du SBA à Riom

PERSONNEL

- Dél. 2025-37** Modification du tableau des effectifs
- Dél. 2025-38** Autorisation de signature d'une convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discriminations, de harcèlements et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

Au cours de cette assemblée, le Comité Syndical a adopté les délibérations suivantes :

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Dél. 2025-30 Modifications statutaires : adoption des nouveaux statuts du Syndicat du Bois de l'Aumône

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification des statuts.
- ADOPTE les nouveaux statuts du SBA.
- CHARGE Monsieur le Président d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour leur application effective.

Dél. 2025-31 Désignation de l'ADIT63 comme délégué à la protection des données pour le SBA

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- SOLLICITE l'ADIT pour assurer la fonction de Délégué à la Protection des Données.
- APPROUVE, compte tenu de la population DGF (syndicat de plus de 100 000 habitants), le versement de la cotisation annuelle de 3 500,00 € HT (tarif déterminé dans les statuts de l'ADIT).
- AUTORISE le Vice-Président en charge des finances et des affaires juridiques à signer toute mesure d'exécution et toute mesure modificative liée à cette décision.

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Dél. 2025-32 Décision modificative n°1 rectifiant le Budget Principal 2025

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- PROCÈDE aux modifications budgétaires du Budget Principal 2025.
- VALIDE l'avance remboursable de 50 000 € au budget rattaché « SBA énergie » (compte 27638).
- AUTORISE le Président à procéder à toute démarche nécessaire et à signer tout document relatif à l'exécution de ces décisions.
- M. Le Président et M. le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Dél. 2025-33 Décision modificative n°1 rectifiant le Budget Annexe Tri et Valorisation 2025

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- PROCÈDE aux modifications budgétaires du Budget Tri et Valorisation 2025.
- AUTORISE le Président à procéder à toute démarche nécessaire et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.
- M. Le Président et M. le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Dél. 2025-34 Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec l'UGAP

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à signer une convention de partenariat avec l'UGAP, et ses avenants éventuels.
- AUTORISE le Président à procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Dél. 2025-35 Coopération décentralisée : convention de partenariat avec la Commune de Fimela

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à signer une convention de partenariat avec la Commune de Fimela, ainsi que tous documents s'y rapportant.
- AUTORISE le Président à procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Dél. 2025-36 Autorisation de signature de l'acte d'acquisition de la parcelle cadastrée YL 441 pour l'extension du siège du SBA à Riom

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'acquisition de la parcelle cadastrée YL n°441 d'une superficie de 742 m² au prix de 22 100,00 € (hors frais annexes).
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier ainsi que tous documents s'y rapportant.

PERSONNEL

Dél. 2025-37 Modification du tableau des effectifs

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs.
- DÉCIDE la création et la suppression des postes comme définies, applicable au 1^{er} novembre 2025.

Dél. 2025-38 Autorisation de signature d'une convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discriminations, de harcèlements et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discriminations, de harcèlements et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Le Président,
Lionel CHAUVIN

